

A l'approche des élections professionnelles 2022, l'heure est au bilan pour les organisations syndicales. **L'UFAP UNSa Justice ne fait pas exception, d'autant qu'elle n'a pas à rougir de son action en faveur des personnels !**

Pour son second mandat au sein des SPIP, forte de **son identité multi-catégorielle** et de **son engagement au service des personnels des SPIP**, l'UFAP UNSa Justice a obtenu :

- ✓ La signature et la mise en place de la réforme de la Filière Insertion et Probation. Celle-ci ayant conduit à **une augmentation de la rémunération mensuelle des C.P.I.P allant de 140€ à 280€** et à des revalorisations indemnitaires substantielles : **augmentation de l'IFPIP (+70%), de l'IFO des DPIP (+40%), de la PSS des agents PSE (+2 points) et des personnels administratifs (+2 points) ainsi que de l'ICP de ces derniers (portée à 1000 euros) ;**
- ✓ **Revalorisation de 200 et 220€ de l'IFSE des C.P.I.P** dans le cadre de la mobilisation pour le C.T.I. ;
- ✓ Inclusion des **éducateurs, psychologues et assistants de services social travaillant en SPIP** dans le dispositif du **C.T.I (Complément de Traitement Indiciaire) de 183€/mois ;**
- ✓ Revalorisation de 3.5% du point d'indice (au travers de l'UNSA fonction publique) ;
- ✓ **Maintien de la mobilité aux points pour les CPIP ;**
- ✓ Création des **organigrammes de références pour les SPIP ;**
- ✓ **L'harmonisation des organisations de service** pendant la crise sanitaire et l'application du dispositif relatif aux **personnes vulnérables.**

BEAUCOUP RESTE ENCORE À FAIRE, BEAUCOUP RESTE ENCORE À OBTENIR !

C'est pourquoi du 01 au 08 Décembre 2022, il sera de nouveau temps d'accorder massivement votre soutien à l'UFAP UNSa Justice, syndicat multi-catégoriel majoritaire au sein du ministère de la Justice !

Le Représentant de la Filière
Simon Pierre LAGOUCHE

JE VOTE
et **FAIS VOTER**
du 1^{er} au 8 DÉCEMBRE 2022

UFAP
UNSa Justice

35 ans d'engagement au service du terrain